

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Pandémie de la COVID-19 et saison grippale printanière La population doit éviter de consulter si ce n'est pas nécessaire

Joliette, le 15 avril 2022 – Alors que le Québec est actuellement touché par une nouvelle saison de grippe (influenza) printanière, la Direction du CISSS de Lanaudière tient à rappeler à la population qu'elle ne doit se présenter à l'urgence que si c'est vraiment nécessaire, afin d'éviter d'augmenter encore davantage la pression sur le réseau de la santé et des services sociaux.

Une augmentation des cas d'influenza est observée, tout comme une hausse du nombre d'hospitalisations et de visites à l'urgence liées aux complications de la grippe. La nouvelle saison grippale printanière, une situation inhabituelle à cette période de l'année, coïncide avec la 6^e vague de la COVID-19.

Plusieurs [symptômes d'allure grippale](#) peuvent s'apparenter à ceux de la [COVID-19](#). En cas d'apparition de symptômes, on doit s'isoler et passer un test de dépistage rapide de la COVID-19, ou un test PCR pour les [clientèles admissibles](#). Même si le résultat du test est négatif et que l'infection est vraisemblablement liée à l'influenza, il est important d'éviter le plus possible les contacts avec les autres personnes.

Si une personne est infectée par la grippe ou la COVID-19, il est recommandé de débiter les soins à la maison. En cas de doute, ou si les symptômes s'aggravent, il est recommandé d'appeler le service Info-Santé en composant le 8-1-1 pour obtenir des conseils cliniques auprès d'une infirmière.

Les usagers dont la situation n'est pas urgente sont invités à consulter leur médecin de famille ou leur pharmacien, à consulter un médecin dans une clinique sans rendez-vous, ou encore à communiquer avec Info-Santé pour être dirigé vers la bonne ressource.

Lien connexe :

Pour en savoir plus :

[Besoin de consulter en contexte de pandémie \(COVID-19\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

– 30 –

Source : Service des communications
CISSS de Lanaudière